



Demande nationalité pour un malgache

Par Visiteur

Bonjour,

je suis malgache, vit en france depuis 13 ans, travaille depuis 10 ans et paye des impots (7200€/an). Après avoir obtenu ma carte de résident pour 10 ans, je multiplie mes démarches auprès de la sous préfecture pour obtenir la nationalité. Une pièce bloque mon dossier: il s'agit de la traduction de mon acte de naissance:

- il n'est pas recevable en francais malgré que le francois soit la seconde langue officielle du pays
- la traduction faite par l'état malgache n'est pas recevable car ne répond pas aux formalismes attendus par la sous préfecture (sans m'indiquer ce qui est attendu)
- refusé car signalé sur la traduction "traduit à partir de l'original)
- refusé car signé par le traducteur malgache
- refusé car plus de mots sur la traduction que sur le faire part en malgache (normal c'est la langue qui a plus de mot)
- refusé car traduction de l'acte de naissance par l'ambassade malgache en france. L'ambassade n'a pas de traducteur asermenté. D'ailleurs il n'existe pas de traducteur asermenté en france, j'ai appelé tous les tribunaux francais.

j'avoue ne plus savoir quel document présenté, pouvait vous m'aider ? Que faire pour ne pas brusquer l'administration ? Comment sortir de cette impasse, sachant qu'il est très difficile d'avoir un RDV à la sous préfecture et qu'à chaque nouvelle présentation de la traduction de l'acte de naissance mon dossier doit repasser toutes les étapes d'analyse des différents bureaux de la sous préfecture.

merci d'avance de votre réponse,

Cordialement,

Par Visiteur

Bonjour Madame

Effectivement il convient de faire traduire le document par un traducteur asermenté mais pas nécessairement auprès de l'Ambassade.

Peut être serait il judicieux de vous renseigner auprès du tribunal de grande instance de votre lieu de résidence afin de demander la liste des traducteurs asermentés?

Cordialement

Par Visiteur

Bonjour,

Comme précisé dans mon mail, j'ai déjà appelé l'ensemble des tribunaux de grande instance et il n'existe pas en France de traducteur asermenté malgache.

Que faire?

Cordialement,

Par Visiteur

Madame

J'avoue que cela me surprend.

Dans ce cas je ne vois pas beaucoup de solutions.

La seule possibilité serait de demander précisément quel est le formalisme requis et une fois cette information obtenue faire une nouvelle demande de traduction auprès de l'état malgache.

Cordialement